

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL
DE L'ALGÉRIE

Direction
des
Territoires du Sud

96

112

Republique Française

af
M. Deverdrevy

TERRITOIRES DU SUD

Alger, le 20 JUIL 1917

191

Le Gouverneur Général de l'Algérie
à Monsieur LE MINISTRE DES COLONIES



Etablissement de communications pour automobiles et avions entre l'Algérie, le Sahara et l'Afrique occidentale française.

- 2 -

Dès le début de la guerre, en prévision des besoins militaires, j'ai été amené à poursuivre la réalisation d'un réseau de pistes automobiles destinées, d'une part, à desservir les principaux postes du Sahara, et, d'autre part, en attendant la voie ferrée, à assurer la liaison réciproque de l'Algérie et de l'Afrique occidentale française.

Ces pistes, actuellement en cours d'exécution, vont permettre l'organisation de services automobiles et aériens, dès maintenant possibles entre Touggourt-Ouargla-In-Salah, et prochainement réalisables entre In-Salah et le Hoggar.

copie pour
Not (2) 301
AEF (1) 30
serv. Mme 11 308

Quant aux prolongements éventuels sur le Niger, dont j'envisage la création, je me suis mis en relations avec M. le Gouverneur général de l'Afrique occidentale française, en vue d'en commencer les travaux le plus tôt possible, d'accord entre les deux administrations intéressées.

Le.....

Le ravitaillement par automobiles des postes du Sud a fait, de ma part, l'objet d'une lettre N° 5560 en date du 19 Juillet à Monsieur le Ministre de l'armement et des munitions.

En même temps, par lettre N° 5510 du 16 du même mois, j'ai saisi M. le Ministre de la Guerre de nos propositions pour la création d'une escadrille d'avions à In-Salah.

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de ces documents qui se rattachent à des questions d'une certaine importance au point de vue du développement de nos possessions sahariennes et soudanaises, et à ce titre m'ont paru susceptibles de vous intéresser ./.

Le Gouverneur Général,

Charnay